

JH.

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DIRECTION DU CONTENTIEUX,
DE L'ÉTAT CIVIL
ET DES RECHERCHES.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL
ET DES RECHERCHES.

BUREAU DES FICHIERS
ET DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS.
139, rue de Bercy, PARIS (XII^e).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

COPIE

Paris, le 12 MAI 1955

DÉCISION

portant attribution du titre INTERNE RESISTANT
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948. — ~~Loi n° 48-1251 du 6 août 1948.~~)

IDENTIFIÉ
à la . . . tion
FICHIER

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre décide d'attribuer le titre

INTERNE RESISTANT

à Monsieur ALCAIN Robustiano

né le 19 Avril 1916, à Fontarabie (Espagne)

domicilié :

décedé le

disparu ~~le~~ en mer le 2 Février 1946 à

Période d'internement prise en compte :

du 24 Mai 1943 au 15 Octobre 1943

Période de déportation prise en compte :

Carte N° I.206.08784

délivrée à :

Madame ALCAIN Annere
35, route Evariste Baignol
CIBOURE (B.P.)

Pour le Ministre :

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES
P. O. LE CHET DU BUREAU DES DÉPORTÉS



REPUBLIQUE FRANCAISE

N° I206.08784

CARTE D'INTERNE RESISTANT
Délivrée par le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de la Guerre

CARTE DELIVREE
A UN
AYANT CAUSE

TITULAIRE : A L C A I N Robustiano
Né le 19 Avril 1916 à Fontarabie (Espagne)
Domicile.....
Interne du 24 Mai 1943
au 15 Octobre 1943
Carte établie le 12 Mai 1955
Le Directeur du Contentieux
de l'Etat-Civil et des Recherches
P.O. Le Chef du Bureau des Déportés
Signé illisible

Pour copie certifiée conforme à l'original
Ciboure, le 24 Juin 1955

Le Maire,



Tournez S.V.P

Dossier Instruit par la
Direction Interdépartementale
des Anciens Combattants et
Victimes de Guerre de BORDEAUX

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause à :

Nom: A L C A I N

Prénoms: Anne

Adresse : 35, Rue Evariste Baignol-CIBOURE (B.P)

Degré de parenté avec l'interné : Conjoint

Pour copie certifiée conforme à l'original
Ciboure, le 24 Juin 1955

Le Maire,



1358
MODÈLE N° 1

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES
« GUERRE »

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

6° BUREAU — SECTION D. I. R.

ANNEXE à I. M. 2397/SEFAG/CAB/EMP du 3 février 1950

DEMANDE

d'attribution de grade d'assimilation, de validation des services et campagnes et homologation de blessures de guerre, présentée par un déporté ou interné de la Résistance (1)

présentée par le déporté ou l'interné lui-même (1)

présentée au nom du déporté ou de l'interné décédé ou disparu (1)

par { ~~Monsieur~~ } NOM : *Veuve Alcaïn née Yvregui* Prénom : *etonne*
 { Madame }

Adresse : *Kiboure - 35, rue Evariste Baignol*

en qualité de (2) *veuve*

AVIS IMPORTANT

Le demandeur est tenu de répondre aussi exactement que possible aux questions posées dans les différents paragraphes du questionnaire qui le concernent et de joindre les pièces justificatives qui y sont respectivement indiquées. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises pour pouvoir être examinées seront retournées pour être complétées.

Les personnes qui ont fait l'objet d'une homologation au titre F. F. C., F. F. I., ou R. I. F., qu'il s'agisse d'une homologation d'un grade d'assimilation d'officier ou de sous-officier, ou d'une homologation de services accomplis dans les F. F. C., F. F. I. ou la R. I. F. avec la qualité F. F. I. ou la mention « 2° classe » ne doivent remplir cet imprimé qu'en vue de :

- La validation de leurs services et campagnes ;
- L'homologation éventuelle de blessures de guerre.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Conjoint, descendant, ascendant, frère, sœur, etc.



VI. — BLESSURES : (Le cas échéant.)

A. *Maladies assimilées à des blessures de guerre* :

Indiquer ci-dessous les maladies pouvant être assimilées à des blessures de guerre pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement copie certifiée du procès-verbal de la Commission de Réforme.

B. *Blessures de guerre* :

Indiquer ci-dessous les blessures réelles pour lesquelles l'homologation est demandée ;

Joindre obligatoirement et pour chaque blessure :

Un rapport détaillé relatant les circonstances exactes de la blessure (date, lieu, partie du corps touché, nature de la blessure, conditions dans lesquelles elle a été infligée). La déclaration doit, sauf impossibilité, être écrite de la main des intéressés et certifiée sur l'honneur ;

Des attestations d'au moins deux témoins dignes de foi. (Si les attestations demandées ne peuvent être fournies, en indiquer les raisons.)

Copie du procès-verbal de la Commission de Réforme ;

Toutes pièces justificatives, établissant d'une manière suffisamment précise, l'époque et la nature de la blessure, son imputabilité.

À CIBOURE, le 23 JUIN 1955

Signature de l'intéressée(1) :

(1) Ou de l'ayant cause.

Détail des pièces jointes :

N° 1 1 copie conforme de la carte d'interné résistant.

2

3

4

5

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT ~~LE DÉPORTÉ~~ OU L'INTERNE

NOM (Madame, Mademoiselle, Monsieur) [1] : **ALCAÏN**

Prénoms : Robustiano

Pseudonymes : dit Justin

Date et lieu de naissance : 19 avril 1916 à Fontarabie (Espagne) - décédé en mer le 2 février 1946

Nationalité : française

Adresse actuelle ~~du Rénouveau~~
de l'ayant cause : Biboure - 35 rue Evrardiste Baignol

Profession : marin-pêcheur

Bureau de recrutement : Classe : et n° de recrutement :

GRADES SUCCESSIFS au cours de la période 1940-1945.	{ ACTIVE (2) : RÉSERVE (2) :	ARME
		ou
		SERVICE.

SITUATION MILITAIRE ACTUELLE : ACTIVE ou RÉSERVE (1). — GRADE :

Résumé succinct de l'activité professionnelle ou de l'activité militaire du 10 juin 1940 à la date d'arrestation :	DATES

I. — DURÉE DES SERVICES EFFECTUÉS DANS LA RÉSISTANCE :

- (1) Rayer les mentions inutiles.
- (2) Indiquer la date de prise de rang dans le grade.

RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL CONCERNANT ~~LE DÉPORTÉ~~ OU L'INTERNE

NOM (Madame, Mademoiselle, Monsieur) [1] : **ALCAÏN**
Prénoms : **Robustiano**
Pseudonymes : **dit Justin**
Date et lieu de naissance : **19 avril 1916 à Fontarabie (Espagne) - décédé en mer le 2 février 1946**
Nationalité : **française**
Adresse actuelle ~~actuelle~~ : **Bibourne - 35 rue Evariste Baignol**
Profession : **marin - pêcheur**
Bureau de recrutement : _____ Classe : _____ et n° de recrutement : _____

GRADES SUCCESSIFS	{	ACTIVE (2) :	ARME
au cours de la période 1940-1945.		RÉSERVE (2) :	ou SERVICE.

SITUATION MILITAIRE ACTUELLE : ACTIVE ou RÉSERVE (1). — GRADE :

[illegible]

I. — DURÉE DES SERVICES EFFECTUÉS DANS LA RÉSISTANCE :

- (1) Rayer les mentions inutiles.

HS.

MINISTÈRE
DES

ANCIENS COMBATTANTS

ET

VICTIMES DE LA GUERRE.

DIRECTION DU CONTENTIEUX,

DE L'ÉTAT CIVIL

ET DES RECHERCHES.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

ET DES RECHERCHES.

BUREAU DES FICHIERS

ET DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS.

139, rue de Bercy, PARIS (XII^e).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le 28 Juin 1955

DÉCISION

portant attribution du titre INTERNE RESISTANT.

(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948. — ~~Loi n° 48-1464~~ du 9 septembre 1948.)

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre décide d'attribuer le titre

INTERNE RESISTANT

à M onsieur ALBISTUR Edouard

né le 13 Octobre 1919, à FONTARABIE (Espagne)

domicilié : 30, quai Ravel à CIBOURE (Basses-Pyrénées)

~~decédé le~~

, à

~~disparu le~~

, à

IDENTIFIÉ

à la Section

FICHER

Période d'internement prise en compte :

22 Mai 1943 au 22 Novembre 1943

Période de déportation prise en compte :

Carte N° 1.20609227

Pour le Ministre :

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
ET DE L'ÉTAT CIVIL DES RECHERCHES
P. O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS

